

## PRÉVENTION DES RISQUES

MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction générale  
de la prévention des risques*

### **Arrêté du 13 juin 2018 portant nomination à la formation des déchets diffus spécifiques ménagers de la commission des filières de responsabilité élargie des producteurs**

NOR : TREP1816468A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 13 juin 2018, est nommée membre de la formation de filière des déchets diffus spécifiques ménagers de la commission des filières de responsabilité élargie des producteurs :

*Au titre des élus locaux*

Mme BEY Françoise, titulaire, représentant AMORCE, en remplacement de M. SAINT-MARTIN Florent, pour la durée du mandat restant à accomplir.